


**DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC  
PORTANT  
PERMISSION DE STATIONNEMENT**

	<p align="center"><b>VILLE D'AJACCIO</b></p> <p align="center">Avenue Antoine Serafini 20304 Ajaccio cedex - BP 412</p>	<p align="center"><b>DGA Environnement, Cadre de vie et Attractivité</b></p> <p>Formulaire à retourner par mail accompagné des pièces annexes obligatoires à : <a href="mailto:Commerce@ville-ajaccio.fr">Commerce@ville-ajaccio.fr</a> Contacts : 04 95 51 78 65</p>
---	---	---

**LA DEMANDE EST A PRESENTER AVEC SES PIECES OBLIGATOIRES 3 SEMAINES MINIMUM  
AVANT LE DEBUT DES TRAVAUX AFIN DE COUVRIR LE DELAI D'INSTRUCTION DU  
DOSSIER.**

SI CE DELAI N'EST PAS RESPECTE LES TRAVAUX POURRONT ETRE EVENTUELLEMENT  
REPORTES. TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS INSTRUIT.

**DEMANDE INITIALE**                       **PROROGATION** (réf..... demande initiale)

**PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR :**

- Le plan de l'implantation de l'occupation
- Pour les Etablissements Recevant du Public : le Déclaration Préalable de travaux au titre de l'urbanisme et l'Autorisation de Travaux le cas échéant.

**DEMANDEUR** (à compléter)

Particulier                       Concessionnaire                       Entreprise                       Maître d'œuvre

Nom, Prénom ou Dénomination : .....

Adresse : .....

SIRET : ..... Tel : ..... Courriel : .....

**ENTREPRISE QUI EFFECTUE LES TRAVAUX** (à compléter)

Dénomination : .....

Adresse : .....

SIRET : ..... Tel : ..... Courriel : .....

**OBJET DE LA DEMANDE** (à compléter)

**LOCALISATION** (à compléter)

Adresse des travaux : .....

**Date de début souhaitée** : .....

**Date de fin estimée** : .....

**NATURE DE L'OCCUPATION** (à compléter)

- Sur chaussée                       sur trottoir                       sur chaussée et trottoir                       sur place publique
- Accotement                       Délaissé                       Autre (à préciser)

**TYPE D'INSTALLATION** (croquis obligatoire de l'installation)

- |  |                        |
|--|------------------------|
| <input type="checkbox"/> Echafaudage   | emprise au sol : ..... |
| <input type="checkbox"/> Benne   | dimensions : m2        |
| <input type="checkbox"/> Palissade   | dimensions : m2        |
| <input type="checkbox"/> Dépôt de matériaux (nature) : .....                   | dimensions: m2         |
| <input type="checkbox"/> Baraque de chantier :                                 | dimensions: m2         |
| <input type="checkbox"/> WC chimique :   | dimensions: m2         |
| <input type="checkbox"/> Bac à sable ou à mortier : ( <i>à préciser</i> )..... | dimensions : m2        |
| <input type="checkbox"/> Plots en béton :                                      | dimensions : m2        |
| <input type="checkbox"/> Chaîne :  | dimensions: m2         |

**STATIONNEMENT** (*préciser si véhicule spécifique*) :

Type de véhicule..... N° d'immatriculation.....Longueur du véhicule .....

Type de véhicule ..... N° d'immatriculation.....Longueur du véhicule .....

Type de véhicule ..... N° d'immatriculation.....Longueur du véhicule .....

**NATURE DE LA VOIE**

- Piétonne     à stationnement payant     Autre voie     Place Publique

**NOMBRE D'EMPLACEMENTS SOUHAITES**

- 1     2     3     4     5     Autre (*à préciser*).....

**IMPACT SUR LA CIRCULATION / CROQUIS**

- Tout stationnement accordé (sur emplacements soumis au paiement à l'horodateur ou non) fera l'objet d'un Arrêté Municipal **donnant lieu au paiement d'une redevance.**
- Dans le cadre d'occupation de places de stationnement, le pétitionnaire devra, **au minimum 48h avant le début de l'occupation,** informer les services de la Police Municipale, procéder également à la signalisation sur site en entrée de zone sur support adapté avec installation de rubans de signalisation matérialisant la réservation des emplacements, à l'affichage de l'arrêté municipal et au papillonnage des véhicules en stationnement afin de prévenir les riverains et usagers.

**ENGAGEMENT DU PETITIONNAIRE**

**Je soussigné, auteur de la demande, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à régler les redevances d'occupation du domaine public correspondantes.**

**Fait à Ajaccio, le**

(Signature)

## Redevances domaine public pour matériels de chantier et travaux

A compter du 1<sup>er</sup> Mars 2022

### Tarifs en euros

SECTION XI - MATERIELS DE CHANTIER ET DE TRAVAUX							
sur voie circulante ou places de stationnement							
échafaudages	m <sup>2</sup> /j	0,78 €	5,4%	0,78 €	5,4%	0,37 €	5,7%
clôture de chantier (palissades et autres dispositifs de délimitation de la zone chantier interdisant totalement l'accès à la zone	m <sup>2</sup> /j	0,78 €	5,4%	0,78 €	5,4%	0,37 €	5,7%
délimitation de zone de chantier par chaînes, plots, et autres dispositifs de n° interdisant que partiellement l'accès à la zone	m <sup>2</sup> /j	0,47 €	6,8%	0,47 €	6,8%	0,23 €	4,5%
benne à gravats, dépôt de matériel, baraque de chantier, WC chimique, ...	m <sup>2</sup> /j	3,60 €	0,0%	3,60 €	0,0%	1,75 €	0,0%
stationnement véhicule pour chantier (jusqu'à 5m)	unité/jour	9,50 €	5,6%	9,50 €	5,6%	9,50 €	5,6%
stationnement véhicule au-delà de 5m	unité/jour	14,30 €	5,9%	14,30 €	5,9%	14,30 €	5,9%
stationnement temporaire (pose et dépose de matériel)	heures/jours	1,05 €	5,0%	1,05 €	5,0%	1,05 €	5,0%
sur trottoir, places ou autre voie non destinée à la circulation							
échafaudages	m <sup>2</sup> /j	0,30 €	3,4%	0,30 €	3,4%	0,30 €	114,3%
clôture de chantier (palissades et autres dispositifs de délimitation de la zone chantier interdisant totalement l'accès à la zone	m <sup>2</sup> /j	0,30 €	3,4%	0,30 €	3,6%	0,10 €	0,0%
délimitation de zone de chantier par chaînes, plots, et autres dispositifs de n° interdisant que partiellement l'accès à la zone	m <sup>2</sup> /j	0,16 €	0,0%	0,16 €	0,0%	0,10 €	0,0%
benne à gravats, dépôt de matériel, baraque de chantier, WC chimique, ...	m <sup>2</sup> /j	3,70 €	5,7%	3,70 €	5,7%	3,70 €	5,7%
stationnement véhicule pour chantier (jusqu'à 5m)	unité/jour	5,80 €	5,5%	5,80 €	5,5%	5,80 €	5,4%
stationnement véhicule au-delà de 5m	unité/jour	11,80 €	5,4%	11,80 €	5,4%	11,80 €	5,4%
stationnement temporaire (pose et dépose de matériel)	heures/jours	1,05 €	5,0%	1,05 €	5,0%	0,53 €	6,0%

Toute fraction d'unité est arrondie à l'entier supérieur.

Tout usage partiel de l'autorisation d'occupation du domaine public, à la fois dans le temps et dans l'espace, reste soumise à la totalité de la redevance due.

Toute installation de matériel sans droit ni titre sera poursuivie pénalement selon la réglementation en vigueur. Le contrevenant s'expose en outre au recouvrement d'office du tarif en vigueur sans que celui-ci n'ait valeur d'autorisation.

Toute demande d'annulation 7 jours au moins avant le premier jour de l'autorisation donne lieu au non recouvrement de la redevance correspondante ; au-delà le bénéficiaire de l'autorisation reste redevable de la redevance correspondante (plafonnée à 15jours pour les chantiers excédant cette durée).

## Zonage (délibération du 29 mai 2004)

### Zone 1 :

Avenue Antoine Sérafini  
Avenue de Paris  
Avenue du Docteur Barthélemy Ramaroni  
Avenue du Premier Consul  
Avenue Eugène Macchini  
Boulevard Sampiero  
Boulevard Lantivy  
Boulevard Albert I  
Boulevard du Roi Jérôme  
Boulevard Danielle Casanova  
Boulevard Fred Scamaroni  
Boulevard Pascal Rossini  
Cours Napoléon  
Place de Gaulle  
Place du Général de Gaulle  
Place de la Gare  
Place du Maréchal Foch  
Place Miot  
Quai de la Citadelle  
Quai de la République

Quai L'Herminier  
Quai Napoléon  
Rue des Menuisiers  
Rue Général Sébastiani  
Rue Bonaparte  
Rue Jean Bessière  
Rue des Trois Marie  
Rue Jean-Baptiste Marcaggi  
Rue du Capitaine Livrelli  
Rue Jérôme Péri  
Rue Letizia  
Rue du Cardinal Fesch  
Rue Lorenzo Vero  
Rue Louis Frediani  
Rue du Comte Bacciochi  
Rue de l'Assomption  
Rue du Conventionnel Chiappe  
Rue de la Barrière  
Rue du Docteur Stéphanopoli  
Rue Notre-Dame  
Rue de la Porta  
Rue du Docteur Versini

Rue Ottavi  
Rue Pierre de Coubertin  
Rue Pozzo Di Borgo  
Rue Zévaco Maire  
Rue des Anciens Fossés  
Rue du Maréchal d'Ornano  
Rue Saint-Charles  
Rue des Bûcherons  
Rue Saint-Roch  
Route de Campo Dell Oro  
Rue Sainte-Claire  
Rue des Charrons  
Rue du Roi de Rome  
Rue Soeur Alphonse  
Rue des Glacis  
Rue Emmanuel Arène  
Rue des Halles  
Rue Etienne Conti  
Rue Forcioli-Conti  
Square Pierre Griffi  
Traverse Bonino

### Zone 2 :

Austerlitz  
Avenue Beverini Vico  
Avenue Cuneo-Ornano  
Avenue de l'Impératrice Eugénie  
Avenue de la Libération  
Avenue Jean Lévie  
Avenue Napoléon III  
Avenue Nicolas Pietri  
Avenue Pascal Paoli  
Boulevard J. et B. Maglioli  
Boulevard Dominique Fabiani  
Boulevard Adolphe Landry  
Boulevard Madame Mère  
Boulevard Masseria  
Boulevard Sylvestre Marcaggi  
Chemin de la Piétrina

Cours du Général Leclerc  
Cours Grandval  
Cours Lucien Bonaparte  
Rue Gabriel Péri  
Rue Hyacinthe Campiglia  
Rue Colomba  
Rue Dominique Pugliesi-Conti  
Rue Commandant Bénielli  
Rue Cyrnos  
Rue d'Iéna  
Rue Davin  
Rue de la Comtesse Marie Walewska  
Rue du Docteur Cauro  
Rue Michel Bozzi  
Rue Miss Campbell  
Rue du Docteur Maglioli

Rue du Docteur Pompeani  
Rue Nonce Benielli  
Rue de la Piétrina  
Rue de Marengo  
Rue du Général Campi  
Rue du Général Fiorella  
Rue de Rivoli  
Rue du Général Lévie  
Rue de Solferino  
Rue de Wagram  
Rue du Major Lambroschini  
Rue Rossi  
Rue Sainte-Lucie  
Rue San Lazaro  
Rue du Sergent Casalonga  
Rue Sylvestre Frassetto  
Rue François Corbellini

### Zone 3 :

A Casarella  
Acqua Longa  
Allée de la Gravona  
Allée de la Liscia  
Allée Laurent Barbagelata  
Avenue de la Grande Armée  
Avenue de la 1ère D.F.L.  
Avenue de Verdun  
Avenue des Crêtes  
Avenue du Colonel Colonna d'Ornano  
Avenue du Docteur Noël Franchini  
Avenue du Maréchal Juin  
Avenue du Maréchal Moncey  
Avenue du Mont Thabor  
Avenue du Président Kennedy  
Avenue Maréchal Lyautey  
Barbicaja  
Boulevard de l'Abbé Recco  
Boulevard Sebastianu Costa  
Boulevard Dominique Paoli  
Boulevard Louis Campi  
Boulevard Stéphanopoli de Commène  
Boulevard Charles Bonaparte  
Boulevard François Salini  
Boulevard Tino Rossi  
Chemin de Candia  
Chemin du Ranocchieto  
Candia Résidence  
Chemin de Culetta  
Chemin du Stade

Cours Docteur Noël Franchini  
Chemin de la Croix d'Alexandre Cavone  
Cours du Prince Impérial  
Chemin d'Alzo di Leva  
Chemin de Loretto  
Cours Jean Nicoli  
Chemin de Pietralba  
Chemin de Biancarello  
Cours Prince Impérial  
Les Hauts de Bodiccione  
Les Salines  
Loretto  
Montée Saint-Jean  
Parc Berthault  
Route du Ricanto  
Rue François Coti  
Route du Stiletto  
Rue François Piétri  
Route du Vitullo  
Résidence des Crêtes  
Rue Achille Peretti  
Rue des Orangers  
Rue Albert Decaris  
Rue des Pommiers  
Rue Henri Maillot  
Rue André Giusti et Jules Mondoloni  
Rue Andria Fazi  
Rue des Sept Chapelles  
Rue Jacques Gavini  
Rue Ange Moretti  
Rue des Tamaris  
Rue du 1er Bataillon de Choc Rue

Rue des Terrasses Fleuries  
Rue Jean Chiappe  
de Candia  
Rue du Colonel et Cdt Biancamaria  
Rue de l'Archipel  
Rue Louis Nyer  
Rue de l'Aspirant Michelin  
Rue du Comte de Marbeuf  
Rue Martin Borgamano  
Rue du Conventionnel Salicetti  
Rue du Docteur Del Pellegrino  
Rue Nicolas Péraldi  
Rue de la Villette  
Rue Paul Colonna d'Istria  
Rue de Pietralba  
Rue Pierre Bonardi  
Rue Prosper Mérimée  
Route d'Alata  
Route d'Aspretto  
Rue des Cannes  
Route de Mezzavia  
Rue des Citronniers  
Rue du Soleil Levant  
Route des Milelli  
Rue Vincent de Moro-Giafferi  
Rue des Joncs  
Traverse des Cannes